

# A C A D É M I E D U V A R

FONDÉE en 1800

Passage de la Corderie  
83000 Toulon  
acadvar@free.fr  
Tel: 0494926267



**Permanences**  
Le lundi de 14 h30 à 16 h30

## Invitation au 67<sup>e</sup> Salon d'art

Jean PERREAU  
Conservateur des beaux-arts  
responsable du Salon d'art



Toulon, le 12 octobre 2016

Cher(e) collègue,

Le 67<sup>e</sup> Salon d'art se tiendra dans la grande salle d'exposition située au premier étage de la maison communale Gérard Philippe à La Garde, du mercredi 29 mars au mercredi 5 avril 2017 inclus, de 10h00 à 19h00 sauf le dimanche.

Le calendrier est le suivant :

- lundi 27 mars : accrochage par les exposants, avec l'aide des membres du comité du Salon d'art et sous leur contrôle, de 10h00 à 20h00 (dépôt des œuvres de 11h00 à 15h00 ; accès direct dans la salle en voiture).
- mardi 28 mars : poursuite de l'accrochage dans la matinée jusqu'à 14h00  
14h00 : conférence de presse  
18h00 : présentation du Salon d'art et des exposants au maire et à son équipe municipale.  
18h30 : vernissage.
- lundi 3 avril : séance de la commission des beaux-arts dans l'amphithéâtre attendant de 18h00 à 20h00 suivie d'une visite guidée du Salon avec la participation des exposants (rencontre artistes-public).  
Dîner convivial vers 21h00 (sur inscription)

- mercredi 5 avril décrochage de 19h00 à 21h00 (accès direct dans la salle en voiture). Les œuvres de ceux qui ne pourraient pas décrocher mercredi seront entreposées dans un coin de la salle ; ils devront impérativement les récupérer le lendemain 6 avril de 09h00 à 10h00 (accès à pied seulement).
- une animation scolaire sera organisée comme les années précédentes par Monique Broussais. Des visites de classes auront lieu et il est demandé aux exposants d'y participer pour expliquer leur technique, un artiste étant aux yeux de notre jeune public un être extraordinaire et mystérieux. Cette animation donnera lieu à une exposition à l'entrée du Salon des travaux réalisés en classe et à une remise de prix par l'académie fin mai.
- des visites d'handicapés moteurs et mentaux seront organisées certaines journées en liaison avec la Ville de La Garde et différentes associations locales.

Les membres de l'académie du Var souhaitant exposer sont priés d'envoyer le formulaire d'inscription joint au conservateur des beaux-arts ou au siège de l'académie pour le **15 janvier 2017** (sans réponse passé cette date, aucune participation au Salon ne sera possible). Conformément à l'article 14 du règlement intérieur, un comité de sélection formé de membres du comité du Salon d'art élaborera un plan d'accrochage afin d'assurer la bonne tenue artistique de l'exposition.

Il est demandé aux exposants habitant dans l'aire de l'agglomération de communes T.P.M. de participer à la garde du Salon.

Chaque exposant membre de l'académie disposera du recto **ou** du verso de 6 panneaux pleins (dimensions de chaque panneau : environ 1,2m de large et 1,8m de haut) ou d'une longueur équivalente sur les murs de la salle. Les œuvres graphiques devront être encadrées de manière uniforme pour chaque exposant. L'idéal est de les habiller d'un cache-clou.

En cas de problème, les membres du comité du Salon d'art sont à votre disposition pour trouver les meilleures solutions. N'hésitez pas à contacter en priorité:

Michel Heger (président du comité du Salon d'art à compter de janvier 2017) :

04 94 03 49 95 et 06 80 58 05 48                      [michel.heger@numericable.fr](mailto:michel.heger@numericable.fr)

Louis Imbert (adjoint du président du comité du Salon d'art):

04 94 75 40 66 et 06 78 91 67 25                      [louis.imbert83@wanadoo.fr](mailto:louis.imbert83@wanadoo.fr)

En espérant votre participation, je vous prie, cher(e) collègue, d'accepter l'expression de mes sentiments les plus cordiaux.

Jean Perreau  
Conservateur des beaux-arts



## FICHE D'INSCRIPTION (à conserver par l'exposant)

les artistes s'engagent à reverser 10% de chaque vente à l'Académie du Var

Nom et prénom de l'artiste : .....

Adresse complète : .....

.....

Téléphones : .....

e-mail : .....

Sauf refus de l'exposant,  
les œuvres peuvent être  
mises en ligne sur le site  
de l'Académie :

[www.academieduvar.fr](http://www.academieduvar.fr)

TITRES DES ŒUVRES	TECHNIQUE	FORMAT	VALEUR ASSURANCE en euros (€) <u>mention obligatoire</u>	PRIX DE VENTE en euros (€)
_____	_____	_____	_____	_____

date et signature



## FICHE D'INSCRIPTION (à conserver par le comité du Salon)

**les artistes s'engagent à reverser 10% de chaque vente à l'Académie du Var**

Nom et prénom de l'artiste : .....

Adresse complète : .....

.....

Téléphones : .....

e-mail : .....

**Sauf refus de l'exposant,  
les œuvres peuvent être  
mises en ligne sur le site  
de l'Académie :  
[www.academieduvar.fr](http://www.academieduvar.fr)**

TITRES DES ŒUVRES	TECHNIQUE	FORMAT	VALEUR ASSURANCE en euros (€) <u>mention obligatoire</u>	PRIX DE VENTE en euros (€)
_____	_____	_____	_____	_____

date et signature